

5 février 2001

01.305

**Question Jacques de Montmollin****Le féminin et le masculin**

Dans un document officiel émanant du Comité directeur de la nouvelle Haute école pédagogique BEJUNE, nous avons lu avec un brin de stupéfaction une note de bas de page 1. Ce document donnait des directives concernant "la formation des enseignantes(ants) et des formatrices(teurs) en établissement".

Cette note stipule clairement que "pour éviter des lourdeurs", **le féminin** (enseignante, formatrice) sera employé systématiquement dans le document, recouvrant les deux genres grammaticaux, à savoir le féminin et le masculin.

Dorénavant, lorsque nous évoquerons M. Jean-Jacques Cléménçon, devons-nous le gratifier du titre de "directrice" du Lycée Denis-de-Rougemont, et M. Denis Miéville est-il déjà prêt à s'intituler "rectrice" de l'Université?

Le Conseil d'Etat se garde-t-il d'avoir un avis sur la question ou est-il aussi d'avis que le ridicule finira par tuer jusqu'à l'usage simplement correct de la langue française?